



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 19 février 2020 à 14 heures 30

SMICVAL DU LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE

L'an deux mille vingt, le dix-neuf février à 14 heures 30, les Membres du Comité Syndical se sont réunis au siège du SMICVAL du Libournais - Haute Gironde, 8 route de la Pinière à Saint Denis de Pile (33910) sous la présidence de Madame Mauricette EYHERAMONNO, Doyenne d'Age de l'Assemblée du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers.

Date de la convocation : 13/02/2020

Etaients présents :

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
CDC du Canton de Fronsac				CDC du Grand Saint Emilionnais			
Monsieur BEC	X	Monsieur MARIEN		Monsieur LAURET	EX	Monsieur GALINEAU	
Madame EYHERAMONNO	X	Monsieur GARBUIO		Monsieur VALLADE	X	Monsieur CANUEL	
Madame REGIS	X	Madame AMOUROUX		Monsieur BROUDICHOUX	X	Monsieur DUMONTEUIL	
Monsieur GRELAUD	X	Monsieur GALAND		Monsieur PORTAUD	EX	Madame LE DUIGOU	X
Monsieur BARBE	X	Madame PEYREFITTE		CDC de l'Estuaire			
Communauté d'Agglomération du Libournais				Monsieur GANDRE	EX	Monsieur RIGAL	
Monsieur MAROIS	X			Monsieur BAILAN	X	Monsieur NOEL	
Monsieur BERTHOME (V/Pdt)	EX	Monsieur PAIGNE		Monsieur LABRIEUX		Monsieur VILLAR	
Monsieur ROUSSET (V/Pdt)	X	Madame ROUEDE		Monsieur BERNARD		Madame VERIT	
Madame GANTCH (V/Pdte)	X	Madame KRIER	X	Monsieur RIVEAU		Monsieur CORONAS	
Monsieur ABANADES (V/Pdt)	X	Monsieur AUDINET		CDC du Pays de St Aulaye			
Monsieur RESENDE (V/Pdt)	X	Monsieur MESPLEDE		Monsieur DELAVIE (V/Pdt)	X	Monsieur SEBART	
Monsieur GRELOT	X	Monsieur COSNARD		Monsieur GENDREAU		Monsieur BERNARD	
Madame VIANDON	EX	Monsieur REIS-FILIFE		CDC Latitude Nord Gironde			
Monsieur FOULHOUX	EX	Monsieur DARQUEST		Monsieur BLAIN	X	Monsieur BOULAN	
Monsieur VACHER (V/Pdt)	X	Madame PEYRIDIEUX		Monsieur BOURREAU	EX	Monsieur QUERION	
Monsieur ROBIN	X	Madame LEMOINE		Monsieur RENARD (V/Pdt)	X	Monsieur LESCA	X
Monsieur GUILHEM		Monsieur NADEAU		Madame GRACIA	X	Monsieur JAUBLEAU	
CDC du Cubzaguais				Monsieur HAPPERT	X	Monsieur SAINQUANTIN	
Monsieur GUINAUDIE (Pdt)	X	Monsieur COURSEAUX		CDC du Canton de Blaye			
Madame MONSEIGNE	X			Monsieur DUEZ (V/Pdt)	X	Madame MERCHADOU	
Monsieur RAYNAL	X	Madame COUPAUD		Madame GOUTTE	EX	Monsieur MOURLOT	
Monsieur GAILLARD	X	Madame GUINAUDIE		Monsieur LIMOUZI	X	Monsieur MOULIN	
Monsieur ARNAUD	EX	Monsieur MERCADIER		Monsieur LORIAUD (V/Pdt)	X	Monsieur FRAPPE	
Monsieur FAMEL	EX	Monsieur TABONE		Monsieur ARRIVE	X	Monsieur ARNAUDIN	
Monsieur JOU	X	Monsieur DREYFUS	X	Monsieur CARREAU	X	Monsieur BARBERET	

Accusé de réception en préfecture  
033-253306617-20200219-2020-03-DE  
Date de télétransmission : 25/02/2020  
Date de réception préfecture : 25/02/2020

Titulaires		Suppléants	
CDC Isle Double Landais			
Monsieur LACHAIZE	Ex	Monsieur MONTAUD	X
Monsieur AUTIER	X		

Invités excusés :

Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne,  
Monsieur CANTET, Trésorier de Coutras

En ouverture de séance, sur les 48 Délégués qui composent le Comité Syndical du SMICVAL du Libournais – Haute Gironde, lors de l'Assemblée Générale du 19 février 2020, 34 d'entre eux étaient présents ou représentés par un suppléant.

Accusé de réception en préfecture  
033-253306617-20200219-2020-03-DE  
Date de télétransmission : 25/02/2020  
Date de réception préfecture : 25/02/2020

DELIBERATION N° 2020 - 03

Objet : Compte Administratif 2019 : budget principal

Rapporteur : Jacques DELAVIE

Vu le Code Général des Collectivités locales,

Considérant que Monsieur le Président quitte la séance et que la Présidence de la séance est assurée par Mauricette EYHERAMONNO, doyenne de l'Assemblée,

Considérant que la Commission Finances s'est réunie le 30 janvier 2020 et a émis un avis favorable.

Considérant que le Bureau Syndical s'est réuni le 12 février 2020 et a émis un avis favorable,

Considérant que le Comité Syndical doit se prononcer avant le 30 juin de l'année n+1 sur l'exécution de la comptabilité tenue par Monsieur le Président.

Monsieur DELAVIE, Vice-Président en charge des finances, donne lecture des résultats de la gestion du Président MAROIS, concernant l'exercice 2019,

Il est proposé aux membres du Comité Syndical d'arrêter les résultats du Compte Administratif comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	7 385 049,34 €	31 317 747,09 €
RECETTES	8 526 596,81 €	32 015 570,35 €
SOLDE	+ 1 141 547,47 €	+ 697 823,26 €

Avec les restes à réaliser, le besoin de financement est de 370 550,84 €.

En conséquence, il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir se prononcer sur les résultats d'exécution de la comptabilité du SMICVAL du Libournais Haute Gironde pour l'année 2019.

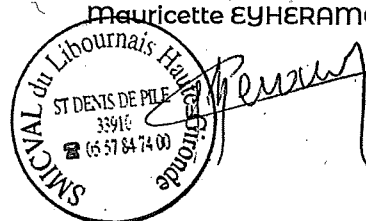
\*\*\*\*\*

Après avoir pris connaissance des documents fournis et des éléments qui s'y rapportent et après avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents (35 délégués présents, sur 48 délégués en exercice), sauf Monsieur GUINAUDIE, qui n'a pas participé au vote et dont l'procuration, adopte le Compte Administratif 2019 du SMICVAL du Libournais Haute Gironde.

FAIT ET DELIBERE LES JOURS MOIS ET AN CI-DESSUS  
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME  
FAIT A SAINT DENIS DE PILE, le 19 février 2020

La Doyenne d'Age de l'Assemblée,

Mauricette EYHERAMONNO



Accusé de réception en préfecture  
033-253306617-20200219-2020-03-DE  
Date de télétransmission : 25/02/2020  
Date de réception préfecture : 25/02/2020

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 48  
Nombre de membres présents : **36**  
Nombre de suffrages exprimés : **35**  
VOTES :  
Pour : **35**  
Contre : **0**  
Abstentions : **0**

Date de convocation : 13/02/2020

Présenté par (1) Sylvain GUINAUDIE, Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde.  
A Saint Denis de Pile, le 19/02/2020  
Sylvain GUINAUDIE, Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde

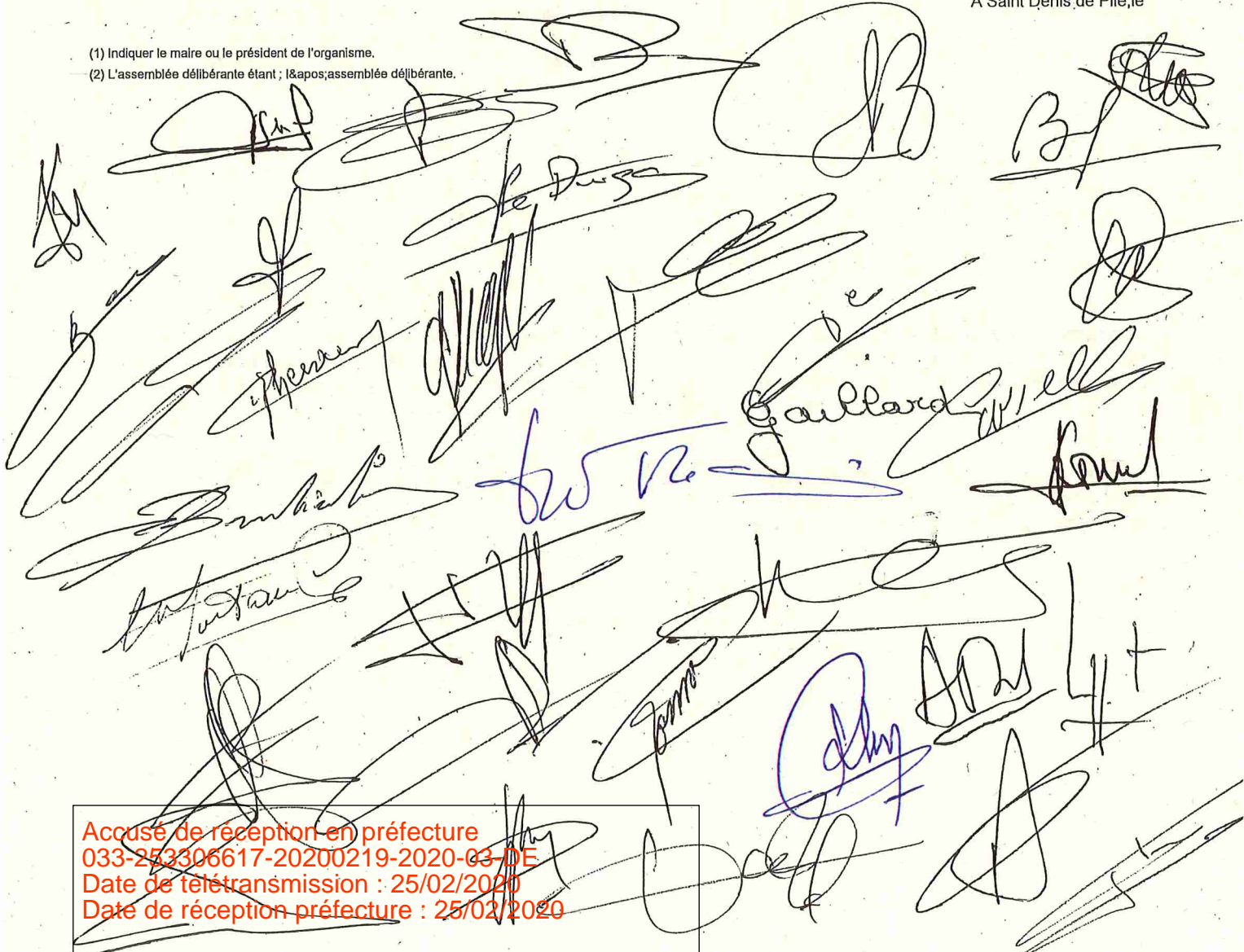
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.  
A Saint Denis de Pile, le 19/02/2020  
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Sylvain GUINAUDIE Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde	
--	--

Certifié exécutoire par (1) Sylvain GUINAUDIE, Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Saint Denis de Pile, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.  
(2) L'assemblée délibérante étant ; l'assemblée délibérante.



Accusé de réception en préfecture  
033-253306617-20200219-2020-03-DE  
Date de télétransmission : 25/02/2020  
Date de réception préfecture : 25/02/2020